Image not found or type unknown

Un chemin privé entretenu par commune devient-il public ?

Par **jozette**, le **31/05/2009** à **14:07**

Bonjour,
Je vis dans une zone rurale et la route d'accés aux propriétés était à la création des habitations d'origine privée. depuis 40 ans la commune a fait passer l'eau potable sous la route, installé des lignes electriques, téléphone et point d'enlèvement d'ordures.la route a été goudronnée il y a qq années, les herbes des bords de routes sont taillées chaque année. la commune aujourd'hui rechigne a boucher les nids de poule . à chaque doléance elle repond que la voie est privée. est-ce bien normal?
aujourd'hui, 40 ans aprés,cette route n'est-elle pas passée plus ou moins dans le domaine public?
merci pour la réponse
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés